

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 juillet 2026

Incendies en Gironde : solidarité et mobilisation du Centre Hospitalier Charles Perrens aux côtés des populations et du territoire

À la suite du déclenchement du Plan blanc départemental par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, dans le contexte des incendies en cours en Gironde, le Centre Hospitalier Charles Perrens a activé sa cellule de crise et adapte son organisation afin de contribuer à la réponse sanitaire départementale.

Le Centre Hospitalier Charles Perrens exprime sa solidarité envers les populations touchées, les établissements de santé et médico-sociaux concernés et l'ensemble des professionnels mobilisés face à cet événement exceptionnel.

La CUMP du CH Charles Perrens et du CHU de Bordeaux mobilisée en première ligne

Face aux conséquences psychologiques que peuvent entraîner les incendies, les évacuations et l'exposition à un événement traumatique, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) du Centre Hospitalier Charles Perrens et du CHU de Bordeaux est mobilisée en première ligne.

Les équipes de la CUMP peuvent intervenir directement au sein des centres d'accueil d'urgence mis en place sur le territoire, afin d'apporter un soutien psychologique aux personnes évacuées, à leurs proches et aux professionnels engagés dans la gestion de cette crise.

La CUMP assure également une prise en charge à distance grâce à la Plateforme d'Urgence Médico-Psychologique (PUMP), gérée par la CUMP, qui permet d'assurer une écoute, une première évaluation et une orientation adaptée.

Une permanence téléphonique est ouverte de 9h à 17h au 0 800 719 912 (appel et service gratuits).

La mobilisation de la CUMP repose sur une organisation territoriale associant des professionnels volontaires issus des établissements publics de santé mentale (EPSM) de Gironde, mobilisés en appui des équipes de la CUMP, ainsi que des psychologues du Département de la Gironde formés par la CUMP aux interventions en situation exceptionnelle.

Cette mobilisation s'inscrit dans la durée. Les conséquences psychologiques d'une catastrophe peuvent apparaître ou s'intensifier dans les jours qui suivent l'événement, notamment chez les personnes ayant déjà été confrontées aux incendies de 2022.

Une organisation adaptée au sein du Centre Hospitalier Charles Perrens

Le Centre Hospitalier Charles Perrens adapte son organisation afin de répondre aux besoins liés à cette situation exceptionnelle.

Les structures du CH Charles Perrens présentes sur le territoire du Bassin d'Arcachon restent mobilisées. Les CMP, CMPEA et hôpitaux de jour poursuivent leur activité, à l'exception du CMPEA d'Andernos, fermé temporairement dans le contexte actuel.

Une attention particulière est portée aux patients accompagnés par les équipes mobiles, qui interviennent auprès des structures médico-sociales du territoire impacté par les incendies.

Dans le contexte des évacuations, ces équipes se mobilisent afin de retrouver les patients suivis, d'identifier leur lieu de prise en charge et de maintenir le lien avec eux. Elles travaillent en coordination avec les établissements et professionnels du territoire afin d'assurer la continuité du suivi, de repérer les besoins éventuels et d'adapter les interventions si nécessaire.

Concernant les urgences psychiatriques, le Service d'Évaluation de Crise et d'Orientation Psychiatrique (SECOP) se tient prêt à renforcer son dispositif si l'évolution de la situation le nécessite.

Un accompagnement des professionnels du Centre Hospitalier Charles Perrens

Le Centre Hospitalier Charles Perrens accompagne ses professionnels impactés par cette situation exceptionnelle, notamment ceux concernés par les évacuations ou rencontrant des difficultés liées à leur lieu de résidence ou à leurs conditions de déplacement.

Des mesures adaptées peuvent être mises en place selon les situations individuelles, notamment :

- L'octroi de jours d'autorisation exceptionnelle d'absence pour les agents concernés ;
- La mise en place d'autorisations exceptionnelles de télétravail, lorsque les missions le permettent.

Les professionnels peuvent également bénéficier, si nécessaire, d'un accompagnement par l'assistant social du personnel du Centre Hospitalier Charles Perrens.

Ces dispositifs permettent de soutenir les agents concernés tout en maintenant la continuité des activités et des prises en charge.

Une mobilisation collective et solidaire

Le Centre Hospitalier Charles Perrens tient à remercier en premier lieu l'ensemble de ses professionnels pour leur mobilisation, leur engagement et leur adaptabilité dans cette situation exceptionnelle. Leur implication permet d'assurer la continuité des accompagnements et de contribuer à la réponse sanitaire du territoire.

L'établissement remercie également les établissements partenaires pour leur solidarité et leur engagement aux côtés du territoire.

Le Centre Hospitalier Charles Perrens salue enfin l'implication de l'ensemble des acteurs mobilisés : sapeurs-pompiers, services de secours, forces de sécurité intérieure, Protection civile, professionnels de santé et services engagés dans la gestion de cette crise.

Le Centre Hospitalier Charles Perrens reste pleinement mobilisé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, et de l'ensemble des acteurs du territoire pour accompagner les populations touchées et apporter son expertise en santé mentale.

Pièce jointe

Affiche CUMP



CONTACT PRESSE

CH CHARLES PERRENS

Pôle communication

05.56.56.67.81 - com@ch-perrens.fr